

FIN DES SUBVENTIONS PUBLIQUES POUR L'AVIATION

La crise climatique et le dernier rapport du GIEC nous ont montré qu'il nous faut faire des choix sur le maintien ou non de nos activités polluantes. Pourtant, avec l'argent des citoyen-ne-s, le Conseil Régional finance le mode de transport le plus polluant au monde : l'aviation. En effet, chaque année, la Région verse un million d'euros de subventions publiques pour l'aéroport de Tours.

Il est pourtant indispensable de diminuer drastiquement l'utilisation de l'avion si l'on veut préserver le climat. Dans une véritable transition énergétique, il n'y a aucune place pour les vols de courte et moyenne distance qui contribuent à accroître le dérèglement climatique tout en affaiblissant les finances publiques qui vont être très sollicitées par la transition.

Mais cette subvention participe également à soutenir l'injustice fiscale que représente l'aviation. En effet, alors que la taxe carbone est instaurée pour nous inciter nous, citoyen-ne-s, à utiliser le moins possible nos voitures, notre argent est consacré à subventionner l'aviation qui utilise le seul carburant d'origine fossile dont la consommation ne supporte aucune taxe. De plus, le transport aérien est également exempté de taxe carbone. Enfin, les billets d'avions bénéficient d'une TVA réduite. Tous ces cadeaux fiscaux profitent avant tout à un public privilégié, puisque les personnes les plus aisées sont aussi celles qui voyagent le plus en avion. En comparaison, l'avion est souvent moins cher que le train sur le même trajet.

En outre, ces subventions représentent également une injustice sociale. En effet, l'aviation n'est pas un mode de transport qui correspond aux déplacements quotidiens et primordiaux de la majorité des citoyens qui les amènent à devoir utiliser leur voiture. Plutôt que de subventionner davantage le secteur de l'aviation, il serait judicieux d'investir dans des modes de transport alternatifs à faibles émissions et accessibles à toutes et tous, comme par exemple les petites et moyennes lignes ferroviaires. Ainsi, l'ensemble des citoyen-ne-s, et notamment les moins favorisé-e-s ou les plus éloigné-e-s des grandes villes, de se déplacer sans accentuer le dérèglement climatique.

Les fins de mois et les fins du monde sont deux réalités immédiates auxquelles nous sommes confrontés aujourd'hui. Continuer à subventionner l'aéroport de Tours ne répond ni à l'une ni à l'autre. Pour réussir une transition écologique, juste et solidaire et assurer un monde vivable et durable pour les générations à venir, nous avons besoin que nos élu-e-s prennent des mesures ambitieuses, radicales et immédiates.

Les 20 et 21 décembre 2018 a été soumise aux élu.e.s du Conseil Régional, la reconduction de cette subvention pour 2019. Auparavant, ANV-COP21 avait fait circuler une pétition sur internet, organisé le 1^{er} décembre une manifestation devant le Conseil Régional ainsi qu'une marche pour le climat le 8 décembre à Orléans.

Malgré cela, les représentants des citoyen-ne-s n'ont pas écouté ces derniers, puisque les subventions pour l'aéroport de Tours ont été reconduites par le Conseil Régional pour 2019.

Cependant, nous ne céderons pas. De plus, la Région a lancé une COP Régionale début janvier qui a, selon elle, pour ambition de représenter un moteur de la transition écologique dans la région et donner la priorité aux plus vulnérables sur le plan économique. ANV-COP21 veillera à rappeler aux élu-e-s qu'aux beaux discours, il faut associer les actes. Avoir l'ambition de lutter contre le dérèglement climatique tout en soutenant financièrement le mode de transport le plus polluant n'est pas crédible ni responsable. Nous mettrons en avant également que soutenir économiquement les plus démunis, passe entre autre par le développement des modes de transports alternatifs tels que les petites et moyennes lignes ferroviaires.

Action Non-Violente COP21 est un mouvement citoyen pour la justice climatique et sociale. Face à l'inaction des pouvoirs publics et aux dérives des sociétés privées, le mouvement forme des citoyen-ne-s à entrer en résistance face à ce système destructeur pour notre avenir. Des actions non-violentes et de désobéissance civile sont organisées partout en France par des citoyen-ne-s organisé-e-s et déterminé-e-s pour dénoncer des projets ou politiques climaticides. Le groupe local d'Orléans s'est formé en juillet 2018 et a déjà réalisé plusieurs actions non-violentes sur le territoire orléanais.